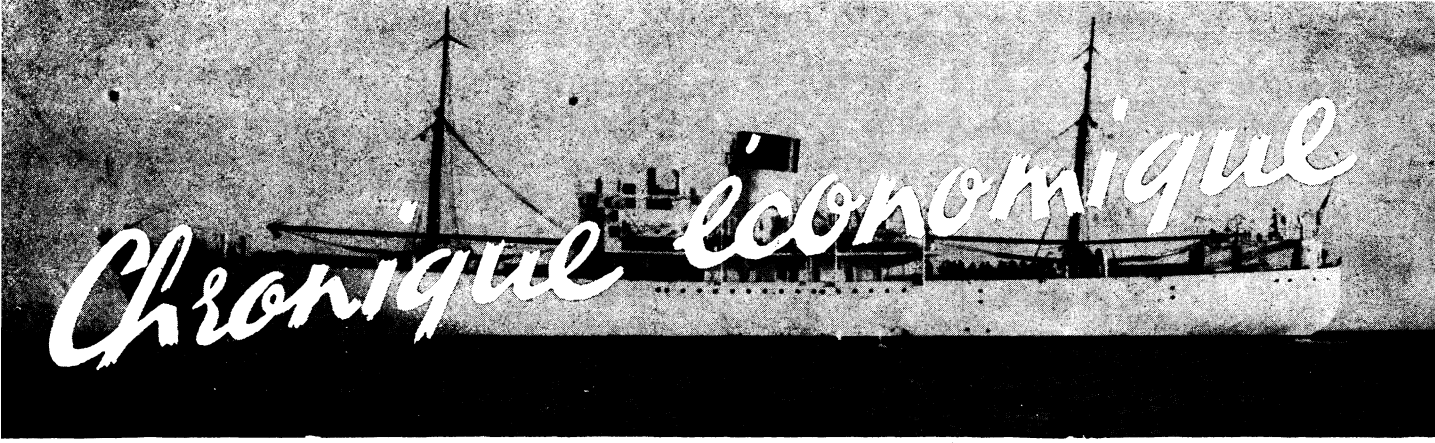

LA LIBERTÉ DU MARCHÉ FRUITIER

L'Union française ne forme-t-elle pas un tout ? Pourquoi ce qui est vrai pour les territoires métropolitains ne l'est-il pas pour ceux d'Outre-Mer ? Les fruits de ces territoires sont-ils tels qu'on leur applique une réglementation spéciale.

C'est à l'intérêt général que nous pensons, quand nous avons toujours dit qu'il est indispensable que la liberté soit accordée aux fruits de nos territoires d'Outre-Mer comme à ceux de la Métropole.

Si ceux-ci ne sont pas des produits aussi indispensables à l'alimentation humaine, que le blé ou le lait, ils n'en sont pas moins un des éléments importants, par leur richesse en vitamines, en particulier les Agrumes. La F.A.O. pour les deux types de régimes alimentaires qu'elle recommande prévoit pour le 1er, 36 kgs par an de fruits riches en vitamines C, tels que les agrumes, et 54 kgs d'autres fruits et légumes (non compris légumes verts) et pour le type 2, 43 kgs et 88 kgs. Ces fruits ne viennent nullement comme certains le croient ou le laissent entendre, concurrencer la production métropolitaine, mais la compléter et s'harmoniser avec elle. Le Plan Monnet l'a si bien compris qu'il a prévu que, durant certains mois, de Janvier à Juin, un effort devrait être fait par nos producteurs lointains pour pallier à la carence métropolitaine en fruits frais et principalement par la banane.

Nous pensons que la liberté aurait comme premier effet l'amélioration immédiate et certaine de la qualité dont le premier bénéficiaire serait le consommateur, dont on se préoccupe beaucoup mais dont on se désintéresse par trop. L'effet se ferait sentir aux deux extrémités de la chaîne commerciale : le producteur soignerait mieux ses fruits et en tirerait plus de profit. Il ne faut pas oublier que la taxation unique a été l'encouragement au moindre effort. Pour que la taxation réalise son but louable, il en aurait fallu au moins deux, l'une pour le produit de qualité supérieure, l'autre de qualité courante, répondant à des normes rigoureuses. Quant au mûrisseur, en ce qui concerne la banane, la marge bénéficiaire autorisée ne lui permet pas de travailler normalement son fruit, aussi, voit-on trop souvent des bananes incomplètement mûres mises à la disposition du consommateur, et dont les valeurs nutritive et gustative sont inférieures.

Pourtant, pour ce fruit, ce sont les mûrisseurs qui sont la pierre d'achoppement de la commercialisation. Ils influencent par leur organisation le développement des débouchés. Il ne faut pas perdre de vue cet aspect du marché de la banane qui est en somme un produit demi fini pour lequel le rôle de l'importateur n'est pas entièrement comparable à celui des autres fruits.

Aussi bien que pour les agrumes, l'amélioration de la qualité aurait pour conséquence la diminution des pertes plus ou moins importantes en cours de transport et avant la mise à la disposition aux consommateurs. La suppression de la taxation donnerait également aux producteurs la possibilité de suivre le plus loin possible leurs produits jusqu'aux lieux de consommation, ce qui est permis aux producteurs métropolitains et qui ne doit plus être refusé aux autres.

Le second effet serait peut-être plus sensible pour le consommateur, bien qu'il ne soit pas immédiatement consécutif à la liberté, c'est la diminution des prix. Certes, il y aurait au début une hausse passagère, mais la libre concurrence, non seulement entre les produits des territoires lointains entre eux, mais encore entre ceux-ci et ceux de la métropole, amènerait une diminution profitable au consommateur. Alors, le producteur verrait ses débouchés augmenter, tandis qu'actuellement, le pouvoir d'achat va en diminuant chaque jour, freinant les possibilités de vente. Plus nombreux qu'on ne pense sont les bénéficiaires des tickets de bananes ou d'agrumes qui ne peuvent prendre la totalité de leur attribution, malgré l'obsession de ne pas laisser perdre les tickets valorisés.

Il est pourtant nécessaire de voir la consommation se développer, dans l'intérêt de la production, car, plus elle sera importante, plus ses prix de revient diminueront et tendront vers les cours mondiaux. Il est de l'intérêt de nos planteurs de se rapprocher des prix pratiqués par les autres régions productrices.

Certes, à l'heure présente, il est difficile de les comparer. Les différents coûts de production étant difficilement comparables entre eux : main-d'œuvre, matériel de production et de transport, engrais, charges fiscales, sans compter les différences de taux de changes. Mais s'il n'est pas possible, dans les conditions actuelles, et dans l'immédiat, à tous nos producteurs d'aligner leurs prix sur ceux des régions productrices étrangères, ils doivent

tout faire pour y parvenir le plus rapidement, non seulement au bénéfice du consommateur métropolitain, mais encore pour gagner, dans l'intérêt général, une place sur les marchés européens.

A l'heure présente, où notre production est équivalente à celle d'avant guerre, le manque de navire se fait encore terriblement sentir, surtout que notre situation en devises étrangères ne nous permet pas l'affrêtement suffisant. Si nos producteurs pouvaient livrer sur les marchés étrangers, nous pourrions obtenir des devises pour le frêt. Ainsi, notre production pourrait être entièrement exportée, entraînant une diminution du prix de revient. Malgré ce tonnage qui ne parviendrait pas sur le marché métropolitain ce dernier serait plus abondamment pourvu, grâce à l'augmentation des navires mis à la disposition des territoires producteurs et à un horaire du trafic bananier très régulier.

Mais si la liberté est indispensable à la commercialisation intérieure, il semble que le dirigisme et non la réglementation pourrait être utile à nos producteurs quant aux débouchés étrangers — dirigisme tel qu'il est pratiqué par les organismes professionnels très disciplinés pour des productions fruitières de contrées telles que la Californie (Growers Exchange), la Floride, les Canaries, le Queensland.

Les producteurs ont intérêt pensons-nous à ce que la liberté du marché intérieur facilite progressivement un retour à l'équilibre et à l'équité entre tous les territoires de l'Union française, en attendant que des possibilités d'engrais, de main-d'œuvre, d'organisation leur permettent d'entrer en concurrence efficace avec les autres régions productrices pour des débouchés nouveaux sur le marché mondial, à qualité égale.

R. CADILLAT.

Paris, le 15 Novembre 1947.

LES SURFACES PLANTÉES EN CALIFORNIE

Les dernières données statistiques sur les surfaces plantées en fruits en Californie pour 1946 sont de 653.041 hectares (1.632.603 acres) — soit une augmentation de 1,1/3 % sur 1945 — dont 49.450 hectares en non-production.

Parmi les diverses variétés fruitières dont les surfaces ont augmenté — si l'on prend pour base 100 en 1942 — notons l'avocatier avec une augmentation de 108, le pêcher 111 et le prûnier 116. Ces augmentations de surfaces plantées sont dues aux prix pratiqués ces dernières années.

L'âge des arbres pour les agrumes s'établit comme suit par variété :

Orangers Navels....	*74 % des arbres ont plus de 22 ans.*
dº	*95 % des arbres ont plus de 12 ans.*
Orangers Valencias.	*54 % des arbres ont plus de 12 ans.*
Citronniers.....	*42 % des arbres ont plus de 22 ans.*
Pomelos.....	*36 % des arbres ont plus de 22 ans.*

Les surfaces plantées en divers fruits sont les suivantes :

	EN RAPPORT		NON EN RAPPORT		TOTAL		SURF. PLANTÉES EN 1946	
	Acres	Ha	Acres	Ha	Acres	Ha	Acres	Ha
Avocats.....	14.151	5.717,0	1.629	658,1	15.780	6.375,1	432	174,5
Dattes.....	3.439	1.389,3	1.417	572,4	4.856	1.961,7	509	205,6
Figues.....	33.202	13.413,6	2.510	1.014,0	35.712	14.427,6	401	162,0
Grapefruits.....	14.616	5.904,8	223	90,0	14.839	5.994,8	86	34,7
Citrons.....	66.589	26.901,9	2.259	912,6	68.848	27.814,5	368	148,6
Limes.....	745	300,9	10	4,0	755	304,9	—	—
Oranges — TOTAL.....	240.180	97.032,7	5.466	2.208,2	245.646	99.240,9	784	316,7
» navels et divers.	90.966	36.750,2	1.072	433,0	92.038	37.183,2	218	88,0
» Valencia.....	149.214	60.282,4	4.394	1.775,1	153.608	62.057,5	566	228,6
Pacaniers.....	896	361,9	93	37,5	989	399,4	—	—
sur un total d'arbres fruitiers plantés de	1.508.976	609.626	123.627	499.453	1.632.603	659.571,6	31.419	12.693,2
	Parmi les autres fruits, les *raisins* représentent sur ce total :							
	495.276	200.091,5	49.045	19.814	544.321	219.905,6	15.551	6.282,6
	les *pêches* :							
	59.477	240.287	16.825	6.797,3	106.302	42.946	4.277	1.727,9
	les *abricots* :							
	66.570	2.929	2.260	913	68.830	3.028,5	409	165,2